

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée professionnel agricole - BTS - Agricole - productions animales

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée professionnel agricole - BTS - Agricole - productions animales	Jury par défaut	Autres candidats	12	150	56	94	10	24
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	5	31	21	29	10	24
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	10	86	52	81	10	24

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser au monde animal en général et au secteur de l'élevage en lien avec les enjeux sociétaux et environnementaux/S'intéresser aux processus biologiques, écologiques et techniques en relation avec les animaux d'élevage : reproduction, production, biodiversité, bien-être animal/S'intéresser aux activités expérimentales pratiquées sur le terrain ou en laboratoire et à la mise en œuvre des techniques d'élevage/Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques et technologiques : biologie, physique-chimie, mathématiques, informatique/Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter/Disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie.

Attendus locaux

Porter un intérêt aux problématiques de l'agriculture de montagne

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Spécialité "agriculture de montagne" / Formation scolaire en 2 ans / 12 à 16 semaines de stages / Périodes de formation en alpage école

Enseignements généraux : français : 64 h, documentation : 35 h, langue vivante : 116 h, éducation socioculturelle : 93 h, EPS : 87 h, maths : 107 h, informatique : 43,5 h

Enseignements professionnels : Biologie-écologie-physique-chimie : 137 h, Sciences économiques, sociales et de gestion (fonctionnement d'une entreprise agricole ..) : 240 h, Agronomie-sciences et techniques des équipements (modes de récolte, mise en place de cultures pour l'élevage..): 117 h , Zootechnie (conduite et stratégie d'élevage, croissance et reproduction, nutrition et alimentation...) : 489 h

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'ensemble des dossiers a été lu par les membres de la commission (5 enseignants de matières professionnelles 5 enseignants de matières générales et le Directeur Adjoint en charge de la Formation Initiale scolaire).

L'ensemble des champs d'évaluation ont été pris en compte mais une attention particulière a été portée sur 2 points: l'intérêt porté à l'agriculture

de montagne qui fait la spécificité locale de ce BTS et la cohérence du parcours envisagé par le candidat

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La rédaction soignée du Projet de Formation s'est montrée déterminante dans le choix des candidatures. Se sont distingués des candidats qui ont pu faire la preuve de leur bonne connaissance de la formation. Qui ont montré un intérêt pour l'agriculture de montagne et dont le projet est en cohérence avec la formation proposée.

Il est important de valoriser les expériences professionnelles (stage/ exploitation familiale, jobs d'été, origine agricole, sensibilité à l'environnement, etc...)

Attention au copier-coller, une lettre personnalisée et correctement renseignée est appréciée

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats dans les matières scientifiques	Notes de biologie et mathématiques dans les bulletins de premières et terminales	Notes en mathématiques et en biologie	Important
	Résultats dans les matières techniques (pour les sortants de bac pro)	Dans les bulletins scolaires notes en économie, agronomie et Zootechnie	Notes en économie, zootechnie et en agronomie	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité de l'expression écrite	Capacité à argumenter, qualité de l'expression écrite	qualité de rédaction du projet professionnel	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie et implication	Appréciation des enseignants dans les bulletins de premières et terminales	Justifier dans son cursus personnel d'expériences significatives permettant d'apprécier un investissement personnel dans la conduite de projet péri-scolaire	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et capacité à réussir dans la formation	Projet de formation ou/et projet professionnel en lien avec l'agriculture de montagne, la gestion de troupeau ou en rapport avec les animaux de troupeau	Être capable de mettre en perspective la formation post-bac avec un projet professionnel	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour l'agriculture et la nature	Indications l'expériences dans la fiche activités et centres d'intérêt	Justifier d'expériences personnelles ou scolaires	Complémentaire

Signature :

Emilie FONTAINE,

Proviseur de l'établissement Lycée professionnel agricole